

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

L'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'éducation nationale

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre II du livre V de la partie législative ;

Vu le décret n°2012-16 du 5 janvier 2012 relatif à l'organisation académique ;

Vu le décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

ARRETE COLLECTIF PORTANT INSCRIPTION AU TABLEAU D'AVANCEMENT

Arrête :

Article 1^{er} : Les 58 professeurs des écoles hors-classe dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement pour l'accès au grade de la classe exceptionnelle du corps des professeurs des écoles au titre de l'année 2025. Un arrêté individuel de promotion et de classement préciserà la date d'effet de cet avancement.

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM HARLIN MACHURON	NATHALIE	EEPU 6 RUE FENELON 24480 LE BUISSON DE CADOUIN
MM FRANCOIS	MARIE-AGNES	ZR ZONE DE REMPLACEMENT
MM BEAUDOUT TRAN-VAN-LAI	VALERIE	E.M.PU JEAN CLOVIS REYMOND 56 RUE GABRIEL REYMOND 24140 VILLAMBLARD
MM SAGOT DELBREIL	VERONIQUE	E.E.PU BOURG NOTRE DAME DE SANILHAC 21 AVENUE PETTHOMME LAFAYE 24660 NOTRE DAME DE SANILHAC
MM ROMANELLO	VALERIE	E.E.PU 8 PROMENADE DES ECOLES 24230 VELINES
M. ABRIEU	FRANCK	EREA JOËL JEANNOT 15 RUE DES GLYCINES 24751 TRELISSAC CEDEX
MM PASSERIEUX JARRIGE	VIRGINIE	EEPU ATUR 9 RUE EUGENE LEROY 24330 BOULAZAC ISLE MANOIRE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

NOM DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM LOUSTAU VILLETORTE LOUSTAU	CATHERINE	E.E.PU JOLOT CURIE -BOULAZAC RUE JOHN KENNEDY 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE
MM LE CALVEZ MORENO	MARIA-CARMEN	E.E.PU RUE DE LA BOETTIE 24260 LE BUGUE
MM COLL	PATRICIA	E.E.PU RUE ROUSSEAU 24130 LA FORCE
MM POUPARD FORESTAS	NATHALIE	E.M.PU BOURG 24320 CHERVAL
MM BAUDRY BELLENGE	VERONIQUE	E.E.PU 9 RUE ALEXANDRE DUMAS 24700 MOULIN NEUF
MM FAURIE-THOMAS THOMAS	STEPHANIE	E.E.PU 24380 GRUN BORDAS
MM VALENTE	PAULINE	SEGPA CLG MAX BRAMERIE RUE DU COLLEGE 24130 LA FORCE
MM DETEVE GARNIER	VERONIQUE	IEN PERIGUEUX NORD 20 RUE ALFRED DE MUSSET 24054 PERIGUEUX CEDEX
MM GIRAULT	KARINE	E.E.PU CYRANO DE BERGERAC RUE DU BOIS SACRE 24100 BERGERAC
MM BOURDET BLANDIN	SYLVIE	E.M.PU RUE DU DOCTEUR HIPPOLYTE LACROIX 24410 ST AULAYE PUYMANGOU
MM VERMAUT EBUTERNE	CATHERINE	IEN DORDOGNE ECOLE INCLUSIVE 20 RUE ALFRED DE MUSSET 24000 PERIGUEUX
M. LUKOWIAK	FRANCK	ZR ZONE DE REMPLACEMENT

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

NOM DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
M. CELERIER	FREDERIC	PRISON CENTRE DE DETENTION 24190 NEUVIC
MM DELAYRE SEGALA	CATHERINE	IEN PERIGUEUX SUD 20 RUE ALFRED DE MUSSET 24054 PERIGUEUX CEDEX
M. FAUPIN	DANIEL	FONDAT FONDATION DE SELVES (EX IME LO 24200 SARLAT LA CANEDA
M. BOUDEVILLE	STEPHAN	E.M.PU 10 RUE DES ECOLES 24430 MARSAC SUR L'ISLE
MM PLUMAIL WIESLAWICK	KARINE	E.E.PU MOUNET SULLY RUE VIVIANI 24110 ST ASTIER
MM RAMOS	JACQUELINE	E.E.PU BOURG 24800 ST MARTIN DE FRESSENGEAS
MM GUILLAUME FONTBONNE	MURIEL	CLG HENRI IV 2 RUE LAKANAL 24108 BERGERAC CEDEX
MM PRESLE MENTZER	CORINNE	E.M.PU RUE MATERNELLE 24190 NEUVIC
MM SIAUX	ALEXANDRA	E.E.PU 24460 AGONAC
MM COTTIN	CECILE	E.E.PU 2 RUE DE VERDUN 24700 MONTPON MENESTEROL
MM FAURE VEYS	SIMONE	E.E.PU BOURG 24460 CHATEAU L'EVEQUE
M. DESMOULIN	OLIVIER	E.E.PU 6 AVENUE JEAN JAURES 24650 CHANCELADE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

NOM	USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
M. FABER		FREDERIC	E.E.PU MAURENS BOURG 24140 MAURENS
MM BREUSS		CORINNE	E.E.PU RUE ROUSSEAU 24130 LA FORCE
MM ROUFFIGNAC		PATRICIA	E.M.PU RUE DE LA BOETIE 24260 LE BUGUE
MM BERNARD		NATHALIE	E.E.PU 8 ALLEE PAUL VERLAINE 24750 CHAMPCEVINEL
M. PEYROT		JEAN PHILIPPE	ZR ZONE DE REMPLACEMENT
M. VIONNET		PASCAL	ZR ZONE DE REMPLACEMENT
MM BARRY		SABINE	ZR ZONE DE REMPLACEMENT
M. KOHL		PASCAL	E.E.PU BOURG 24550 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
MM FILLION		CATHERINE	E.E.PU BOURG 24590 ST GENIES
MM LAGARDE		VALERIE	E.E.PU BOURG 24460 CHATEAU L EVEQUE
MM PEDEVILLA		FREDERIQUE	ZR ZONE DE REMPLACEMENT
MM SANJUAN		CHRISTINE	I.M.E. I.M.E LES VERGNES LIEU-DIT MASSEROUX - ATUR 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

NOM USUEL DE FAMILLE	PRENOM	AFFECTATION
MM SAILLARD MOREAU	VIRGINIE	E.E.PU LOUIS PERGAUD PLACE YVES PERON 24660 COULOUNIEUX CHAMIER
MM CHANSON MARIE CHANSON	CATHERINE	E.M.PU PLACE DE LA REPUBLIQUE 24110 ST ASTIER
MM ARLOT	DELPHINE	E.M.PU LOUIS PERGAUD BOURG SUD 24660 COULOUNIEUX CHAMIER
MM BOUYER	PASCALINE	E.M.PU AVENUE DE LA LIBERATION 24700 MONTPON MENESTEROL
MM PIERRE	KARINE	
MM VIALANEIX	NATHALIE	ZR ZONE DE REMPLACEMENT
MM MOYRAND	ISABELLE	E.M.PU ANTOINE CRUVEILLER PLACE DE LA MAIRIE 24350 LISLE
MM MIGNIOT-VAYSSOU VAYSSOU	LAURE	E.E.PU LOUIS PERGAUD PLACE YVES PERON 24660 COULOUNIEUX CHAMIER
MM PAULY	NATHALIE	E.E.PU BOURG 24460 CHATEAU L EVEQUE
MM PLASENZOTTI BOMBAUT	MARIELLE	E.E.PU HAMEAU LE GOT 24550 MAZEYROLLES
MM LOEHR	FRANCOISE	E.E.PU JULES FERRY BOULEVARD EUGENE LE ROY 24200 SARLAT LA CANEDA
MM RIGAUDIE	CHRISTINE	E.E.PU JACQUES PREVERT AVENUE LOUIS PASTEUR 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

NOM	USUEL	PRENOM	AFFECTATION
DE FAMILLE			
MM PATIE		MARIE-NOELLE	E.E.PU LE CENTRE ANDRE DAVESNE 7 RUE MALEVILLE 24000 PERIGUEUX
MM RIBEYROL		VALERIE	E.E.PU GPE SCOLAIRE P.DEGAIL-MAREUIL 8 ROUTE DE ST PARDOUX 24340 MAREUIL
MM PETITPA		MARIE PASCALE	E.E.PU JACQUES PREVERT AVENUE LOUIS PASTEUR 24120 TERRASSON LAVILLEDIEU
IELMINI			

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DSDEN : DORDOGNE

Article 2 : le présent arrêté fait l'objet d'une publication pendant une durée de deux mois.

Fait le 15/07/2025

L'inspectrice d'académie,

Directrice académique des services de l'éducation nationale

L'inspectrice d'académie

Directrice académique des services

de l'éducation nationale de la Dordogne

Nathalie MALABRE

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux ou hiérarchique,
 - soit un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente. Ce recours n'a pas d'effet suspensif.
- Si vous avez d'abord exercé un recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision, le délai pour former un recours contentieux est de 2 mois* :
- à compter de la notification de la décision explicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique ;
 - ou à compter de la date d'expiration du délai de réponse de 2 mois dont disposait l'administration, en cas de décision implicite de rejet du recours gracieux ou hiérarchique.
- Dans les cas très exceptionnels où une décision explicite de rejet intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite – c'est-à-dire dans un délai de 4 mois à compter de la notification de la présente décision – vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois* à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.
- En cas de recours contentieux, vous pouvez saisir le tribunal administratif au moyen de l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.
- *4 mois pour les agents demeurant à l'étranger.

NOTA :

- La part des femmes parmi les agents promouvables à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles est de 81.08 %, la part des hommes est de 18.92 %.
- La part des femmes parmi les agents inscrits sur le tableau d'avancement à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles est de 82.76 %, la part des hommes est de 17.24 %.